



Paris, le 20 octobre 2011,

**Protocole de négociations entre la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, Dexia et Dexia Crédit Local en vue de la création d'un nouvel acteur du financement des collectivités locales françaises**

La Caisse des Dépôts et La Banque Postale ont établi avec Dexia SA et Dexia Crédit Local (DCL) un projet de protocole de négociations en vue de la constitution autour de la Caisse des Dépôts et de La Banque Postale d'un nouveau pôle de financement des collectivités locales françaises.

L'opération envisagée comprendrait les deux aspects suivants :

**- L'acquisition par la Caisse des Dépôts et La Banque Postale de respectivement 65% et 5% du capital de Dexia Municipal Agency (Dexma) ainsi que des outils et des moyens de DCL permettant l'exercice d'une activité de financement des collectivités locales en France.**

Depuis sa création en 1999, Dexia Municipal Agency a pour objet unique de refinancer des expositions sur le secteur public ou garanties par le secteur public via l'émission d'Obligations Foncières.

L'adossement de Dexia Municipal Agency à la Caisse des Dépôts permettrait de renforcer la solidité de sa notation AAA/AAA/Aaa.

Il est prévu par le protocole que Dexia fournisse à Dexma, d'une part, des garanties de performance et de risque juridique portant sur un portefeuille de 10 milliards d'euros de prêts structurés conclus avec des collectivités locales françaises et, d'autre part, une garantie sur les pertes qui excéderaient 10 points de base sur le total de l'encours, soit plus de dix fois le niveau de perte historique de Dexma.

**- La constitution d'une co-entreprise, détenue à 65% par La Banque Postale et à 35% par la Caisse des Dépôts, qui serait destinée à proposer aux collectivités locales françaises une offre de prêts nouvelle.**

Cette entreprise, qui disposerait de moyens et d'outils issus de DCL, aurait pour fonction de concevoir et distribuer les prêts, qui seraient ensuite refinancés par Dexma, désormais adossée à la Caisse des Dépôts.

Conformément aux principes qui sont au cœur de l'action de La Banque Postale et de la Caisse des Dépôts, elle viserait à développer une offre de prêts maîtrisée, reposant sur des produits simples et une tarification transparente.

Pour Augustin de Romanet, Directeur Général de la Caisse des Dépôts : « *En proposant, avec La Banque Postale, un nouveau modèle de financement des collectivités locales, la Caisse des Dépôts s'inscrit pleinement dans le cadre de ses missions d'intérêt général au service du développement économique du pays* ».

Pour Philippe Wahl, Président du directoire de La Banque Postale : « *En lançant avec la Caisse des Dépôts cette nouvelle activité, nous souhaitons être utile et participer efficacement au développement des collectivités locales. La Banque Postale est ainsi fidèle à sa mission d'accessibilité bancaire et à la mission d'aménagement du territoire du groupe La Poste* ».

La Caisse des Dépôts et la Banque Postale vont poursuivre avec Dexia les due diligence et les discussions nécessaires en vue de soumettre dans les meilleurs délais un projet d'accord définitif aux instances représentatives du personnel compétentes et à leurs organes de gouvernance respectifs.

La mise en œuvre de cet accord resterait soumise à l'accord des autorités bancaires et de concurrence compétentes.

## **Groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 : « la Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales, et peut exercer des activités concurrentielles. »

## **La Banque Postale ([www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr))**

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

### **La Banque Postale c'est :**

- 5,215 milliards d'euros de PNB
- 11,4 millions de comptes courants postaux

- 10,04 millions de clients actifs
- 480 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 5 981 Dab/Gab en France
- 322,7 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,6 millions de cartes bancaires, soit 10,8 % du marché
- 17 000 points de contact

(Chiffres à fin 2010)

\* \*

\*

#### **Contacts presse :**

#### **Groupe Caisse des Dépôts**

##### **Philippe Joyeux**

Tél. : 01 58 50 35 35

[philippe.joyeux@caissedesdepots.fr](mailto:philippe.joyeux@caissedesdepots.fr)

##### **Benjamin Perret**

Tél. : 01 58 50 31 75

[benjamin.perret@caissedesdepots.fr](mailto:benjamin.perret@caissedesdepots.fr)

#### **La Banque Postale**

##### **Presse écrite :**

##### **David Lhôte**

Tél. : 01 55 44 22 42 – Fax : 01 55 44 22 62

[david.lhote@laposte.fr](mailto:david.lhote@laposte.fr)

##### **Presse audio-visuelle :**

##### **Jacques Gourier**

Tél. : 01 55 44 22 43 – Fax : 01 55 44 22 62

[jacques.gourier@laposte.fr](mailto:jacques.gourier@laposte.fr)